



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 104376

Texte de la question

M. Arnaud Robinet appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur le patriotisme économique en Europe. Alors que le principal groupe laitier français tente de prendre le contrôle du capital de l'un de ses concurrents italiens, le gouvernement de Silvio Berlusconi a annoncé vouloir préparer un nouveau texte législatif visant à protéger l'italianité des fleurons industriels de l'économie transalpine. Cette question avait déjà été soulevée lors de certains rachats et certaines concentrations dans le secteur bancaire et aérien, faisant émerger un sentiment d'hostilité à l'égard des entreprises françaises. Cette situation ne concerne pas seulement les relations entre les économies française et italienne. Partout au sein de l'Union européenne, les gouvernements tendent à donner une suite juridique et politique aux réactions négatives des opinions publiques face à la prise de contrôle de certains fleurons nationaux. Il tient à rappeler l'importance de construire un équilibre entre l'indispensable soutien aux secteurs stratégiques pour l'économie nationale et la préservation de l'économie de marché. Il lui demande donc de lui préciser la position défendue par la France à l'égard de ses partenaires européens sur cette question à la fois économique et politique.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104376

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3234

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)